

Un sport délaissé

Autor(en): **Dériaz, Félix**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **3 (1946)**

Heft 20

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-996807>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dation du matériel d'armée n'a pu jusqu'ici donner suite à ce vœu, mais nous ne perdons pas l'espoir que les 47 baraques demandées pourront nous être attribuées. Il faut en effet remédier à l'insuffisance actuelle des installations, puisque, des 284 communes de notre canton, 218 ne disposent d'aucune place de gymnastique ou de sport ou de halle de gymnastique. Même si l'existence de halles n'est pas strictement indispensable à l'activité de l'I. P., il faut reconnaître qu'un gros travail pourrait, grâce à elles, être effectué durant l'hiver où nos bergers d'alpages sont encore dans la vallée et peuvent consacrer quelques loisirs à leur formation physique.

Pour autant que le 50 % de ses élèves réussissent l'examen, on peut dire que, financièrement, le moniteur reçoit actuellement une rémunération satisfaisante. Ce n'est pas encore le cas partout ; c'est pourquoi, il nous semble que les prochaines prescriptions devront davantage tenir compte de l'élément « entraînement ». Le moni-

teur doit aussi être indemnisé pour la peine qu'il se donne en faveur des élèves les plus faibles.

Conclusions.

Sur toute la ligne, au gré des possibilités, l'I. P. a marqué des progrès et elle se trouve en plein développement. L'enseignement de la gymnastique et des sports, loin d'être affaibli, sort revigoré de l'épreuve de force de la deuxième guerre mondiale. Un gros travail a été fourni par chacun de nos collaborateurs. Cela vaut aussi pour les membres du bureau cantonal, qui ont pris leur tâche particulièrement à cœur. Notre ardent désir de contribuer à assurer un meilleur avenir de la jeunesse fribourgeoise et notre inébranlable conviction de la valeur éducative de l'I. P. nous donneront la volonté et l'énergie de poursuivre notre effort sans défaillance.

Bureau de l'Instruction préparatoire

Le secrétaire :

STEINAUER.

Le président :

KALTENRIEDER.

Un sport délaissé

Ah ! il est bien loin le temps où Jean-Jacques écrivait les lignes ci-contre. Aujourd'hui, c'est le règne de la vitesse : on ne veut plus marcher, on ne sait plus marcher. Les enfants ne peuvent plus faire deux ou trois kilomètres pour se rendre à pied à l'école ; les jeunes gens et les jeunes filles ont presque tous une bicyclette ; les adultes espèrent tous, un jour, posséder une automobile. Et puis, il y a les autocars, les tramways, les trains, la flèche rouge, les avions, moyens de transport rapides et confortables. Ouvriers, employés, agriculteurs, artisans, industriels, docteurs ou vétérinaires, tous ont une machine pour se rendre au travail. On est pressé. On se lève tard. On devient lourd. On ne peut plus marcher longtemps. Il ne restera bientôt plus, comme marcheurs, que les vieillards qui s'en vont lentement faire leur promenade journalière, les alpinistes qui peuvent marcher en montagne... mais pas en plaine, les pêcheurs qui arpentent les berges des rivières... et les inspecteurs scolaires qui déambulent par monts et vaux.

Et pourtant, la marche n'est-elle pas l'exercice le plus naturel, le premier que nous aient appris nos parents ? N'est-elle pas indispensable à la vie normale de tout être ? N'est-elle pas la base même d'une bonne santé ? Oui, la base même d'une bonne santé ? Oui, la marche est tonique, vivifiante, souvent curative, elle maintient la souplesse et l'équilibre. Elle convient à tous, mais tout particulièrement à l'adulte que l'obésité menace ou dont la santé se trouble, faute d'exercice. Elle est attrayante, récréative, à la portée de chacun, quel que soit l'âge. C'est le plus simple, le moins coûteux, le plus rationnel de tous les sports ; c'est une école de volonté, d'énergie, d'endurance, de cran.

Il existe deux sortes de marches, la marche en

flexion et la marche en extension. La marche en flexion, c'est la marche naturelle — 4 à 5 kilomètres à l'heure — que tout le monde pratique pour aller à son travail ou à ses affaires. C'est la marche du convalescent, du travailleur des champs, du touriste ; c'est la marche du soldat qui passe fièrement, entraîné par le rythme d'une fanfare. Pratiquons-la. Marchons. Une seule condition est à réaliser pour goûter les joies du tourisme pédestre : avoir de bonnes chaussures de cuir souple, larges, à semelles fortes, où le pied est à l'aise. Ne partez jamais avec des souliers neufs ou trop petits. — Voici le printemps, prends la route !

Dériaz Félix.

ÉCHOS D'AILLEURS

PARIS AURA DES STADES, DES VÉLODROMES ET DES TERRAINS DE JEU.

Au cours d'une conférence, le président de la commission mixte de la jeunesse et des sports du Conseil général a donné des renseignements sur le futur équipement sportif du département de la Seine.

Dotée d'un crédit de fr. 350.000.000.— qui sera certainement très suffisant, la commission a mis sur pied un programme qui embrasse tous les genres de sports et qui prévoit pour l'entraînement des athlètes et des jeunes, soixante piscines dont quarante à Paris : 1.800 terrains de sports dont 1.200 pour le basket-ball ; 65 gymnases à Paris et 115 en banlieue ; 60 pistes d'athlétisme à Paris et 140 en banlieue ; 80 terrains de rugby dont 30 en banlieue.

D'autre part la région parisienne aura 3 stades omni-sports dont un de 1.700 places et 3 de 30.000 places qui seront réservés au football.

Le cyclisme disposera de 6 vélodromes.

La commission envisage enfin l'établissement de très grands terrains dans les bois et parcs de la Seine dont un à Vincennes qui pourra contenir 100.000 personnes.